

Brites d'alarmes d'incendie.

- 1 Douane et N. Front.
2 Canal et Decatur.
3 Douane et Royale.
4 Bienville et Decatur.
5 St-Louis et Royale.
6 Canal et Chartres.
7 Toulouse et Decatur.
8 Station de police du 3me precinct, 75 Chartres.
9 St-Philippe et Decatur.
10 Decatur et Hospital.
11 Dumaine et Bourbon.
12 Dauphine et Hospital.
13 Royale et Ursulines.
14 212 Dauphine, Pompe No 7.
15 St-Louis et N. Remparts.
16 Canal et N. Remparts.
17 Canal et Tchoupitoulas.
18 Canal et Camp.
19 Natchez et Tchoupitoulas.
20 Poydras et Sud Peters.
21 Poydras et Magasins.
22 Gravier et Magasins.
23 Poydras et Camp.
24 Perdido, pres St-Charles; Pompe No 13.
25 Gravier et St-Charles.
26 Gravier et St-Charles.
27 Canal et Carondelet.
28 Canal et Baronne.
29 Cloton et Dryades.
30 Poydras et Remparts.
31 Girod et Remparts.
32 Magasins et Girod; Pompe No 5.
33 Lafayette et Delta.
34 Julie et Water.
35 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
36 St-Joseph et Sud Peters.
37 Julie et St-Charles.
38 Magasins, pres Poydras; Pompe No 6.
39 Calliope et Peters.
40 Calliope et Annonciation.
41 Erato et Constance.
42 Calliope et Camp.
43 Calliope et Carondelet.
44 St-Charles et Erato.
45 Ave Howard et St Remparts.
46 Calliope et Freret.
47 Julie et Liberté.
48 Lafayette et St-Robertson, Workhouse.
49 Ave Tulane et S. Bassin. Station de Police du 1er Precinct.
50 Ave Tulane, pres S. Liberté.
51 Ave Tulane et S. Clotilde.
52 Poydras et S. Clotilde.
53 Poydras, pres Freret.
54 Lafayette et Miro.
55 Palmire et S. R-man.
56 Avenue Tulane et Dupré.
57 S. Broad et Palmire.
58 Ave Tulane et S. Touli.
59 Erato et Magnolia.
60 Magnolia, entre Clot et Calliope.
61 Erato et Franklin.
62 Terpsichore et Franklin.
63 Melpomene et Dryades; Pompe No 20.
64 Tête de la rue Thale.
65 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
66 Henderson et Front.
67 Tchoupitoulas, pres Orange, Pompe No 12.
68 Race et Annonciation.
69 Race et Magasins.
70 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
71 Belieueuse et Market.
72 Melpomene et Camp.
73 St-James et S. Peters.
74 Felicie et Chippewa.
75 Felicie et Orange.
76 St-Marie et Tchoupitoulas.
77 St-André et Fulton.
78 Terpsichore et Carondelet.
79 St-André et Magasins.
80 St-Charles Avenue et Felicie.
81 St-André et Dryades.
82 St-André et Magasins; Pompe No 27.
83 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
84 Jackson et Laurel; Pompe No 22.
85 Jackson et Coise.
86 Annonciation et Sorapuru.
87 Tchoupitoulas et Sorapuru.
88 Jackson et Carondelet.
89 Jackson et Liberté.
90 Premiere et Constance.
91 Premiere, pres St-Charles, Pompe Chinique No 2.
92 Premiere et Howard.
93 Dryades et Deshayes.
94 Deuxieme et Chestnut.
95 Troisieme et Tchoupitoulas.
96 Quatrieme et Laurel.
97 Quatrieme et Prytanée.
98 Quatrieme et Dryades.
99 Avenue Washington et Chippewa.
100 Washington et Camp, Pompe No 23.
101 Washington et Magnolia.
102 Sixieme et S. Bemparts.
103 Pliant et Annonciation.
104 Septieme et Fulton.
105 Neuvieme et Magasins.

- 174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitieme et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
177 Harmonie et Carondelet.
178 Bassin pres Conti, H & L No 4.
179 Canal et Marais.
180 N. Liberté et St-Pierre.
181 Toulouse et St-Pierre.
182 Douane et N. Robertson.
183 St-Louis et N. Villere.
184 St-Louis et N. Clotilde.
185 St-Louis et N. Prieur.
186 Bienville et N. Derbigny.
187 Bienville et N. Johnson.
188 Canal et N. Rocheblave.
189 Canal et N. Dupré.
190 Canal et N. Broad.
191 Canal et N. Genois.
192 Canal et N. Alexandre.
193 Bienville et avenue N. Hagan.
194 Douane et avenue Carrollton.
195 Alexandre et Chemin N. Metaltrie.
196 Esplanade et N. Remparts.
197 Tchoulose et Bourgne.
198 St-Pierre et St-Clairborne; Pompe No 21.
199 Dumaine et St-Clair; Pompe No 10.
200 Ursulines et Liberté.
201 Esplanade et Liberté.
202 Chemin du Bayou et N. Clotilde.
203 Ursulines et N. Prieur.
204 Ursulines et N. Broad.
205 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
206 Ste-Anne et N. Miro.
207 Dumaine et N. White.
208 Esplanade et Dupre.
209 Esplanade et Pont du Bayou Station de Chars.
210 Dumaine et avenue Hagan.
211 Esplanade et Bourbon.
212 Touro et Royale.
213 Bourbon et N. Remparts.
214 Champs-Elysees, pres Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
215 Touro et N. Villere.
216 Annette et Marais.
217 Lapeyrouse et Clotilde.
218 N. Clotilde et St-Antoine.
219 N. Clotilde et Champs-Elysees.
220 France et Grand.
221 Français et N. Broad; Sterns Factory.
222 Columbus et St-Clair.
223 Columbus et N. Roman.
224 Laharpe et Grande Route St Jean; Station des chars.
225 Lapeyrouse et N. Galvez.
226 Chemin du Bayou et N. Dorge.
227 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
228 Marigny et N. Peters.
229 Mandeville et Marais.
230 Avenue Lafayette et Chartres.
231 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des chars.
232 Avenue St-Euch et Villere.
233 Maple No 2.
234 Mandeville et Marais.
235 Espagne et N. Remparts.
236 Bourgne et Marigny.
237 Presse et N. Peters; N. E. Railroad.
238 Clot et Royale.
239 Louisa et Chartres.
240 Dauphine et Montégut.
241 Dauphine et Port; Pompe No 34.
242 St-Ferdinand et St-Clair.
243 Marais et Louisa.
244 St-Clair et Congrès.
245 Elmire et Bourgne.
246 Louisa et Bourgne.
247 Dauphine et Independance.
248 Dauphine et Mazant.
249 Chartres et Mazant.
250 Priouge et N. Remparts; Station de Chars.
251 Avenue Jourdan et Dauphine.
252 Elizard et Dauphine.
253 Flood et N. Remparts.
254 Flood et N. Peters.
255 Delery et N. Peters Caserne des Etrangers.
256 Hancock et Dauphine.
257 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
258 Avenue Louisiana et Magasins.
259 Avenue Louisiana et Prytanée.
260 Avenue Louisiana et S. Remparts.
261 Harmonie et Constantinople.
262 Amelie et avenue St-Charles.
263 Campet et Foucher.
264 Peniston et Colisée.
265 Aline et Laurel.
266 Austerlitz et Magasins.
267 Annonciation et Amelie.
268 Water et Peniston.
269 Constantinople et Tchoupitoulas.
270 Annonciation et avenue Napoléon.
271 Berlin et Magasins 7me precinct Station de Police.
272 Marengo et Prytanée.
273 Milan et Saratoga.
274 Freret et avenue Napoléon.
275 Freret et avenue Napoléon, Pompe No 23.
276 Colisée et Jena.
277 Cadix et Tchoupitoulas.
278 Magasins et Valence.
279 Carondelet et Valence.
280 Valence et Saratoga.

- 326 Upperville et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soriat et Tchoupitoulas.
519 Soriat et Magasins.
520 Soriat et Dufosse.
521 Avenue Peters et N. Remparts.
522 Avenue Peters et Prytanée.
523 Valmont et Chestnut.
524 Valmont et Laurel.
525 Toulouse et Octavie.
526 Toulouse et avenue Nashville.
527 Magasins et Joseph.
528 Arabelet et Ferner.
529 Avenue Nashville et St-Charles.
530 Avenue Palmer et Freret.
531 St-Charles et avenue Henry Clay.
532 Hurst et Calhoun.
533 Hurst et Pitt.
534 State et Camp.
535 Avenue Henry Clay et Chestnut.
536 Tylertown et Webster.
537 Magasins et Walnut.
538 Broadway et St-Charles.
539 Broadway et Estler.
540 Cherokee et Ann.
541 Cherokee et Macarty.
542 Cherokee et Hampson.
543 Short et St-Charles.
544 Burdette et Zimpe.
545 Hampson et Dublin.
546 Avenue Carrollton et Burthe.
547 Burdette et Hickory.
548 Leondas et Burthe.
549 Cambronne et Oak.
550 Dublin et Poplar.
551 Jeannette et Joliet.
552 Eagle et Poplar.
553 M. V. E. R. et av. Carrollton.

CHEMINS FER. - DE - Heures d'arrivées et de départs.

LIGNES FRISCO Station Terminale, rue Canal

- DEPART:
Tous les jours.
No 3:
Nouvelle Orleans, Lee ... 1:30 p m
Baton Rouge, Lee ... 4:40 p m
Opelousa, Lee ... 7:22 p m
Ennis, Lee ... 8:00 p m
Ar. Crowley, Lee ... 9:10 p m
ARRIVEE:
No 4:
Nouvelle Orleans, Lee ... 2:10 p m
Baton Rouge, Lee ... 11:00 a m
Opelousa, Lee ... 8:21 a m
Ennis, Lee ... 7:40 a m
Dep. Crowley, Lee ... 6:30 a m

- ARRIVEE:
No 1:
Nouvelle Orleans, Lee ... 6:10 a m
Baton Rouge, Lee ... 9:20 a m
Opelousa, Lee ... 11:50 a m
Ennis, Lee ... 12:41 p m
Crowley, Lee ... 1:40 p m
Beaumont, Tex ... 4:50 p m
Ar. Houston, Tex ... 6:15 p m
ARRIVEE:
No 2:
Nouvelle Orleans, Lee ... 10:25 p m
Baton Rouge, Lee ... 7:15 p m
Opelousa, Lee ... 4:30 p m
Ennis, Lee ... 3:47 p m
Crowley, Lee ... 5:30 p m
Beaumont, Tex ... 11:35 a m
Dep. Houston, Tex ... 8:00 a m

- ILLINOIS CENTRAL ARRIVEE:
The Limited, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati ... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati ... 10:55 a m
Local Mail ... 6:40 p m
Northern Express ... 8:50 a m
McComb Accommodation ... 9:50 a m
Excursion dimanche ... 9:30 p m
DEPART:
The Limited, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati ... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati ... 7:10 p m
Local Mail ... 5:30 a m
Northern Express ... 4:30 p m
McComb Accommodation ... 2:50 p m
Excursion dimanche ... 7:45 a m

- THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY. ARRIVEE:
Vicksburg express ... 5:30 p m

- Memphis Express ... 8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ... 9:40 a m
Excursion dimanche ... 9:30 p m
DEPART:
Vicksburg express ... 7:00 a m
Memphis Express ... 3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ... 4:15 p m
Excursion dimanche ... 8:00 a m

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

- Station Terminale, rue Canal DEPART:
Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom ... 6:30 a m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown ... 6:30 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Columbia, Tylertown, Folsom ... 4:30 m
Dimanche seulement.
Columbia, Tylertown ... 5:35 p m
Excursions des dimanches.
Covington et South ... 7:35 a m
(Train local au nord de Covington)
ARRIVEE:
Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom ... 6:10 p m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown ... 6:10 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Columbia, Tylertown, Folsom ... 8:50 a m
Dimanche seulement.
Columbia, Tylertown ... 10:25 a m
Excursions des dimanches.
Covington et South ... 8:00 p m
(Train local au nord de Covington)

LOUISVILLE & NASHVILLE.

- ARRIVEE:
N. Y. et N. O. Limited ... 9:45 a m
Cincinnati et Florida express ... 7:25 a m
Cincinnati, Chicago and N. Y. express ... 8:35 p m
Montgomery ... 6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche) ... 8:50 a m
N. O. Mobile Accom ... 11:50 a m
Excursion dimanche ... 8:05 p m
DEPART:
N. Y. et N. O. Limited ... 8:00 p m
Cincinnati et Florida express ... 8:45 p m
Cincinnati, Chicago and N. Y. express ... 9:05 a m
Montgomery Accom ... 6:00 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche) ... 3:25 p m
N. O. Mobile Accom ... 5:45 p m
Excursion dimanche ... 7:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

- ARRIVEE:
Houston Local ... 5:25 p m
Savies Express pour Louisiana, Tex. et Californie ... 6:45 p m
Lafayette Local ... 11:40 a m
Texas Express ... 7:25 a m
DEPART:
Houston Local ... 5:00 a m
Savies Express pour Louisiana, Tex. et Californie ... 11:55 a m
Lafayette Local ... 6:30 p m
Texas Express ... 9:00 p m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

- ARRIVEE:
No 1 limited ... 10:55 a m
No 2 American special ... 8:55 p m
No 3 local ... 6:30 p m
No 4 ... 8:00 a m
Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.
11 ... 7:05 p m
DEPART:
No 6 local ... 5:00 p m
No 7 Pan American special ... 9:25 a m
No 8 Meridians et points int ... 6:20 a m
No 9 ... 7:50 p m
Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.
10 ... 7:40 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

- ARRIVEE:
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach ... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair ... 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ... 8:50 a m
De Shell Beach ... 10:05 a m
Shell Beach ... 6:00 p m
DEPART:
Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach ... 5:30 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach ... 8:45 a m
Belair ... 7:40 a m
Shell Beach ... 8:05 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

- ARRIVEE:
Alger ... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et mardi.
Alger ... 4:30 p m
Natchez et dimanche seulement.
Alger ... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ... 8:05 a m

VENTES A L'ENCAN Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE:
TERRAINS DESTINES dans les Premiers et Deuxieme Districts.
Rue Salcedo entre les rues Bienville et Conti.
Monsieur 32141 6 3/4.
Bienville, entre les rues Bayou et Salcedo.
Monsieur 31 5102 3/4.
Rue Hennepin, entre les rues Baudin et St-Henri, sur les lots 1109 8/8.
Monsieur 32 1109 8/8.
MARDI le 14 Decembre 1909 a midi, au Bureau des Proprietes de la Ville, No 311 rue Baronne, en l'absence de Jacob Steub.

PAR CARRERE & KEENEY:
CARRERE, calculateur, bureau 405 rue Baronne, a l'etude le 14 Decembre 1909 a midi, au Bureau des Proprietes de la Ville, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément a un ordre de vente No 5 noventembre 1909, par Hon. W. B. Schermerhorn, juge de la Cour Civile de la Ville de la Nouvelle-Orleans, de vendre a la vente a l'encan publique de la propriété ci-apres décrite:
1. Un certain lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1010, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1011, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1012, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1013, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1014, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1015, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1016, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1017, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1018, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1019, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1020, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1021, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1022, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1023, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1024, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1025, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1026, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1027, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1028, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1029, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1030, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1031, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1032, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1033, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1034, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1035, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1036, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1037, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1038, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1039, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1040, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1041, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1042, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1043, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1044, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1045, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1046, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1047, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1048, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1049, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1050, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1051, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1052, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1053, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1054, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1055, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1056, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1057, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1058, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1059, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1060, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1061, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1062, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1063, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1064, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1065, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1066, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1067, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1068, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de face a la rue Natchez sur 141 5/8 de profondeur, et un lot de terre, avec améliorations y appartenant, dans le 2e District de cette ville, dans l'Etat de Louisiane, sur le terrain No 1069, sur le plan No 4, annexé a un acte de vente de la Cour Civile de la Nouvelle-Orleans, le 10 Mars 1890, mesurant 100 pieds de